

L'INFO L.C.V.L.H.B N°1092

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur [l'espace partagé LCHB](#).

18 OCTOBRE 2018

1. INFOS LCVLHB

✚ COMPTE RENDU DU BD DU 17/10/18

Personnes conviées	Présent / Absent / Excusé
Michel BARBOT	Présent
Daniel GOUGEON	Excusé
Pascal GAUTHIER	Présent
François MEDIAVILA	Présent
Daniel VILLAIN	Présent
Marc PONS	Présent
Nathalie DELARUE	Présente
Chantal BERTRAND	Présente
Jonathan MOUTON	Excusé
Stéphane NICOL	Présent

Points traités :

1 / Point sur la situation du comité 36

Le BD échange sur la situation du comité 36 et de ses clubs.

Une réunion entre les élus de la ligue et ceux du comité 36 sera demandée pour le 01/11/2018 (après les inter départements à Issoudun) pour étudier la situation de ce comité.

2 / Point sur le secteur "développement"

2.1 Les aides aux clubs (satellites et traditionnels)

Suite à la demande d'un comité d'étudier les possibilités d'aides des comités et de la ligue aux nouveaux clubs, le BD échange sur les modalités d'appui à ces nouvelles structures.

Nathalie Delarue va continuer à travailler avec le service "développement" pour affiner les dispositifs d'aides.

Il semble important de provoquer un échange avec les comités lors du conseil d'administration de la ligue (08/12/2018) sur cette thématique des aides aux nouvelles structures.

2.2 Les outils de suivis de la situation des clubs et leur utilisation

Nathalie Delarue présente aux membres du BD l'outil de suivi de la situation des clubs mis en place depuis 3 ans et qui doit être utilisé par les CTF et les comités. Cet outil sert à mieux connaître la situation des clubs et l'historique des actions menées par les comités.

Nathalie ne cautionne pas le fait que deux comités ne souhaitent pas utiliser cet outil. Ceci pose un réel problème pour le suivi et la personnalisation des actions.

Le BD souhaite que cet outil soit utilisé par l'ensemble des comités.

3 / Questions diverses

3.1 Achat des nouveaux bureaux à Saran

Daniel Villain et Michel Barbot présentent un point de situation sur l'acquisition des bureaux de la ligue à Saran.

3.2 Préparation à la mise en place du TFP de niveau 4

Stéphane Nicol présente un point d'étape sur les travaux de mise en place du futur titre à finalité professionnel de niveau 4.

Les travaux en interne à la ligue débiteront à la fin d'octobre pour préparer la mise en place de ce nouveau diplôme.

3.3 Arbitrage

Michel Barbot évoque la venue de la CCA en région Centre-Val de Loire entre le 25 et le 28 octobre. La ligue échangera avec la CCA le jeudi 25 octobre.

Le BD évoque les problèmes de désignations des arbitres et des matches non arbitrés.

Pascal Gauthier
Secrétaire Général de la Ligue

✚ TOUS AVEC LUCAS



A l'occasion du match de Proligue opposant le C'Chartres Métropole HB et Strasbourg, Michel BARBOT, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball a eu le plaisir de remettre un chèque de 800 € à Lucas et sa famille. Lucas est un petit garçon très courageux qui, malgré de nombreuses épreuves, est déterminé à revenir sur les terrains ! La somme récoltée contribuera à ce qu'il puisse se procurer une prothèse adaptée à la pratique de son sport favori : le handball évidemment !

Une nouvelle fois **MERCI** à tous les contributeurs ainsi qu'au C'Chartres Métropole HB pour son implication dans ce projet !

✚ GUIDE DES FORMATIONS FFHANDBALL 2018/2019

Veuillez trouver ci-dessous le lien vers le guide des formations FFHANDBALL 2018/2019 élaboré par l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi :

http://www.ff-handball.org/fileadmin/GED/11111.ALL.VALIDEUR/FFHB/Formation/Guide_formations_2018-19.pdf

IMPORTANT - ATTENTION - IMPORTANT AFFILIATION GEST HAND :

La note Fédérale précise que «lors de cette ré-affiliation automatique les informations de la saison 2017-2018 seront réimportées **et qu'il est demandé aux clubs de mettre à jour, y compris en cours de saison, toutes les informations concernant leur structure (nom de l'association, adresse du siège, identité du président, trésorier, secrétaire et correspondant, etc.)**»

2. COMMISSION ARBITRAGE

✚ FEUILLES DE REMBOURSEMENT D'ARBITRES

Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de remboursement des arbitres en incombe à **l'équipe recevante** (voir Art. 9 B des règlements de la LCVLHB paru dans le bulletin de début de saison).

En cas de récidive, application du règlement : Sanction : Amende de 10 €.

Ces feuilles sont à envoyer par mail à : francine.liguecentre@orange.fr

3. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

✚ CONVENTION ENTRE CLUBS SAISON 2018/2019

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de LANGEAIS CINQ MARS et de CHATEAU LA VALLIERE concernant le Championnat Territorial -15 ans Féminin.
L'équipe T-15F Niveau 2 s'appellera **LANGEAIS/CHATEAU**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs du HBC VOUVRAY et de NAZELLES NEGRON HBC concernant le Championnat Senior Territorial Féminin.
L'équipe Senior Territorial Féminin s'appellera **VOUVRAY/NAZELLES NEGRON**.

✚ MATCH PERDU PAR PENALITE

Lors des vérifications sportives, il a été constaté en Championnat Excellence Régionale Masculine du Samedi 22 Septembre 18, sur la rencontre DACOV HB2 - AC Issoudun 1, qu'un joueur du club de DACOV a participé à cette rencontre sans y être autorisé (Ne figure pas à la date de la rencontre sur la liste des joueurs de la convention).

En conséquence et conformément au règlement général, cette rencontre est perdue par pénalité.

Résultat initial : DACOV HB2 - AC ISSOUDUN : 43 - 38

Résultat homologué : DACOV HB2 - AC ISSOUDUN: 00 - 20